



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Massacre des tirailleurs sénégalais en 1944

Question au Gouvernement n° 259

Texte de la question

MASSACRE DES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS EN 1944

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Taché.

M. Aurélien Taché . Le 15 août 1944, près de 250 000 soldats de la France libre participaient au débarquement de Provence pour libérer la France. Une immense majorité d'entre eux étaient issus des colonies et beaucoup étaient ce que l'on appelait des tirailleurs sénégalais. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Pourtant, le 15 août dernier, alors qu'Emmanuel Macron l'avait invité en France pour les commémorations du quatre-vingtième anniversaire de ce débarquement, le président de la république du Sénégal n'a pas fait le déplacement, et ce pour une raison simple : dimanche dernier, le massacre de Thiaroye a aussi eu 80 ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Dans ce camp militaire de la banlieue de Dakar, le 1er décembre 1944, près de 2 000 tirailleurs sénégalais qui avaient vaillamment combattu l'ennemi nazi attendaient le paiement de leur solde. Alors qu'ils réclamaient une fois de plus ce paiement qui tardait toujours à arriver, ils n'obtinrent pour toute réponse que des rafales de balles tirées par leurs propres frères d'armes.

Une grande cérémonie de commémoration s'est tenue ce dimanche à Thiaroye, en présence de nombreux chefs d'États ; j'ai eu l'honneur d'y assister en compagnie de plusieurs collègues parlementaires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*) Le ministre des affaires étrangères était également présent mais le président de la République française, qui y était pourtant très attendu, était, lui, aux abonnés absents.

Certes, il a enfin reconnu, la semaine passée, qu'il s'agissait d'un massacre, mettant fin à un mensonge d'État de plusieurs décennies par lequel la France avait, comble de l'infamie, accusé ces soldats de mutinerie pour justifier son crime. Mais ce qui restera comme l'un des plus grands massacres coloniaux de notre histoire n'a pas suffi pour qu'il fasse le déplacement.

Par ailleurs, le président sénégalais a affirmé dimanche que le chemin vers la vérité serait encore long et complexe. Trente ou quarante victimes, comme l'ont dit les officiers de l'époque ? Dix fois plus, comme le disent aujourd'hui de nombreux chercheurs ? Nul ne sait exactement. Mais tous les historiens disent que l'État français retient encore de nombreuses archives. C'est pourquoi, avec des députés de presque tous les bancs de cet hémicycle,...

M. Pierre Cordier . Dans deux heures, tu vas voter avec ceux que tu critiques !

M. Aurélien Tachénous avons déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le massacre du 1er décembre 1944. La France doit tout mettre en œuvre pour que justice soit enfin rendue aux soldats qu'elle a lâchement assassinés ou emprisonnés à Thiaroye, et pour que leurs descendants reçoivent réparation.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, saisissez la dernière occasion pour ce gouvernement en sursis de faire honneur à notre pays, en vous engageant enfin à ce que toute la lumière soit faite sur ce sujet. *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC et EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger* . Vous faites référence aux récentes déclarations du président sénégalais. Vous savez que le partenariat entre la France et le Sénégal est ancien et, malgré tout, solide ; il est fondé sur une communauté de valeurs et sur des liens humains intenses. Nous travaillons, aux côtés des autorités sénégalaises, au renouvellement de notre partenariat dans toutes ses dimensions de coopération, dans un esprit d'écoute et de respect mutuels.

S'agissant du domaine de la sécurité et de la défense, la France a d'ailleurs entamé depuis deux ans une reconfiguration...

M. Aurélien Taché . Vous ne répondez pas à ma question !

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée*– je vais vous répondre ! – de ses partenariats en Afrique, dans une logique de coconstruction. Nous sommes prêts à traiter tous les sujets avec nos partenaires sénégalais, y compris les plus sensibles, ceux qui ont trait à notre histoire commune.

C'est dans cet esprit que M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot – je vous prie d'excuser son absence –, s'est rendu ce dimanche 1er décembre aux commémorations liées aux 80 ans des événements de Thiaroye, afin de poser des mots justes sur le passé. En effet, il n'y a pas d'apaisement sans justice et il n'y a pas de justice sans vérité.

Mme Mathilde Panot . Où sont les archives ?

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée* . Le ministre a transmis le message du président de la République, reconnaissant que « ce jour-là s'est déclenché un enchaînement de faits ayant abouti à un massacre ».

M. Carlos Martens Bilongo . Ah !

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée* . Je prends note du souhait de plusieurs parlementaires, dont vous-même, de créer une commission d'enquête sur ce massacre. Nous partageons le même objectif de transparence, qui doit conduire à la manifestation de la vérité. À cet égard, à la demande des autorités sénégalaises, la France vient d'accueillir une délégation d'historiens et d'archivistes sénégalais pour travailler sur les archives que notre pays détient sur ce sujet. Cette mission constitue la première étape d'un travail scientifique qui doit permettre d'avancer, ensemble et dans la sérénité, vers la connaissance commune des faits et l'instauration d'un dialogue mémoriel. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Ian Boucard applaudit également.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Aurélien Taché.

M. Aurélien Taché . Les archives, très vite ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Taché](#)

Circonscription : Val-d'Oise (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 259

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 2024